



Point 7 à l'ordre du jour :

**Nomination de l'organe de contrôle financier**

*Rapport de la commission des finances*

**Session ordinaire des 2 et 3 novembre 2018**

# Nomination de l'Organe de contrôle financier pour les comptes 2018

La Commission financière (CoFin) composée de Mmes Ariane Baehni, Claude Busslinger, MM. Laurent Lasserre, Olivier Leuenberger et Denis Candaux, président, s'est réjouie de constater que les travaux de révision des comptes 2017 se sont déroulés à nouveau à la satisfaction du Conseil synodal (CS).

Elle estime que, compte tenu du changement de trésorier au cours de l'année 2017 et du fait que la révision n'a été placée sous la responsabilité de Mme Virginie Staehli Amblet que trois fois, il n'est pas nécessaire de changer d'organe de contrôle financier.

En discutant avec le CS, nous pouvons envisager un changement à l'horizon 2020, soit après le changement de législature.

Dès lors la commission se rallie à la proposition du CS de nommer la Fiduciaire Staehli SA à Morrens pour la révision des comptes 2018.

Premier, le 4 octobre 2018

Denis Candaux  
Président

